

Série déviance

A black and white line drawing of a hand pointing its index finger towards the right. The hand is positioned on the left side of the frame. To the right of the hand, there is a jagged, torn edge of a piece of paper. The paper is white on the left and transitions into a vibrant red on the right. The text 'Ô TOI LE MÉCRÉANT!' is written in white, bold, uppercase letters on the red background.

# Ô TOI LE MÉCRÉANT!

Le phénomène de l'excommunication  
(takfir) des musulmans à cause des  
désobéissances légales  
Quand le musulman dit au musulman:  
«Ô *kâfir* (toi, le mécréant) ! »

édition

2

  
S A N A D

Fr

Au nom de Dieu le Tout Clément le Tout miséricordieux  
Louange à Dieu le Seigneur des Univers. Que la prière et le salut de Dieu  
soient sur le plus noble des Prophètes et des Messagers, notre Seigneur et  
Prophète loyal, Mohammed, ainsi que sa famille et ses compagnons

## Phénomène émergent : la déviance intellectuelle

Le phénomène de takfir s'est propagé ces derniers temps parmi les musulmans. Beaucoup l'ont tellement pris à la légère qu'il est devenu anodin d'entendre l'expression « Ô kâfir ». Se laisser aller a été la cause de la propagation de la fitna et de la banalité de l'assassinat, de la dépravation et de la rupture des liens de parenté. Des musulmans s'entretuent en prétextant que la réforme du dogme musulman est prioritaire. La principale cause de cette déviation sont l'illettrisme et le manque flagrant de connaissances religieuses.

Est-il permis qu'un musulman dise à un autre « Ô kâfir ! » ?

### Cela n'est pas permis!

La preuve est la parole du Prophète ﷺ :

- "A chaque fois que quelqu'un dit à son frère Ô kâfir ! L'accusation sera subit par l'un des deux. Soit il a dit vrai soit l'accusation lui sera renvoyée » <sup>1</sup>

- Il a dit également, d'après le récit de Aboû Thar al Ghifârî : « Celui qui interpelle autrui par la mécréance ou s'il lui dit « Ô ennemie de Dieu » alors qu'il ne l'est pas, il sera considéré comme mécréant » <sup>2</sup>

- Et il a dit tel que rapporté par Aboû Saïd al Khodrî « A chaque fois qu'une personne accuse une autre de mécréance, l'un d'entre eux la subira. Soit l'un est réellement mécréant ; soit l'autre sera mécréant par l'accusation qu'il a proférée » <sup>3</sup>

1 Rapporté par Boukhari et Mouslim


2 Rapporté par Boukhari et Mouslim

3 Rapporté par Ibn Hibbân dans son sahih ; chap. al Îmân



## Conception erronée = compréhension erronée

Mais n'y a-t-il pas des musulmans qui excommunient d'autres musulmans en raison de leurs comportements?



Toute personne qui témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu, que Mohammed est Son Messager, qui se réjouit de ce qui est convenable et qui est peiné de ce qui est inconvenable, est croyante. D'après le prince des Croyants 'Omar ibn al Khattab, que Dieu soit Satisfait de lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui se réjouit de sa bonne action et qui est peiné de sa mauvaise action est croyant »

De ce fait, celui qui traite son frère de mécréant alors qu'il est de ceux qui se réjouissent de sa bonne action et qui se peine de sa mauvaise action, en quoi le fait de le traiter de mécréant prévaudrait-il sur le fait de le qualifier de croyant !<sup>1</sup>

D'après le Hadith d'al A'mach, Abou Sofiène a dit : « J'ai demandé à Jabari ibn Abdallah, que Dieu soit satisfait de lui : « Traitez-vous quiconque qui se dirige vers la qibla de mécréant ? Il a dit : « non ! » j'ai dit : « mouchrik<sup>2</sup> ? » Il a dit « Que Dieu nous épargne » et il a été saisi d'effroi.<sup>3</sup>


**Mais Dieu l'Exalté a dit : « Et ceux qui ne gouvernent pas en usant de ce que Dieu a descendu, ce sont eux les mécréants »  
Donc tous les gouverneurs qui n'appliquent pas la loi islamique sont mécréants. De même que tous les peuples qui agrément leur gouvernance. Est-ce exact ?**

**Non !** Ce n'est pas exact ! Les Compagnons du Prophète, leurs compagnons et l'ensemble des savants de la Oumma ont expliqué que l'incroyance citée dans ce verset est une incroyance inférieure à l'incroyance. Il s'agit d'un péché majeur qui ne le fait pas exclure, celui qui l'accomplit, de l'islam.

1 Ibn 'Abd-el-Barr dans « At-Tamhîd Imâ fi-l-Mouatta' mina-l-ma'ânî wa-l-'Asânîd ; Chap. Al 'Ain ; (17/15-22)

2 Qui associe à Dieu autre que lui

3 Idem, rapporté par Abou Ya'la et At-Tabarâni dans « al-Kabîr », ces transmetteurs sont fiables comme l'a confirmé Nour-ed-Dîn al Haythamî dans Majma' az-Zawâ'id



**Qui dit que c'est une incroyance inférieure à l'Incroyance ?**

Ibn Abbes, Houthayfa, Taoûs, Moujâhid, Ahmed ibn Hanbal, Ibn Abdelbarr et l'ensemble des exégètes tels que Ibn Jarîr, al Fakhr ar-Râzî, al Baghawî, al Khâzin, al Qortoubî et d'autres.<sup>1</sup>

**Comment se fait-il que plusieurs savants et prédicateurs ne cessent de répéter que ceux qui ne gouvernent pas par ce que Dieu a descendu sont des mécréants ?**

Celui qui répète cela a adopté le dogme des dissidents (les khawârij) et non le dogme des gens de la sounna

L'Imam al Qortoubi dans son livre « al moufhim » rapporte que la parole divine «*Et ceux qui ne gouvernent pas en usant de ce que Dieu a descendu, ce sont eux les mécréants*» est l'argument de ceux qui se réfèrent au sens littéral des versets à savoir les dissidents sans aucune raison.<sup>2</sup>

L'Imâm as-Sam'âni dans son exégèse a dit: « Et sache que les khawârij argumentent par ce verset le fait que celui qui ne gouverne pas en usant de ce que Dieu a descendu est mécréant. Alors que la majorité des musulmans (ahl as-Sounna) sont d'avis qu'on ne l'excommunie pas par ce simple acte.<sup>3</sup>

## Les doutes et les illusions chez certains prédicateurs



**Y a-t-il parmi les musulmans qui associent à l'adoration de Dieu une autre divinité qui les ferait sortir de l'Islam (association majeure)?**

**NON!** Aucun musulman ne commet vis-à-vis de Dieu une association majeure.

**Quelle preuve peut-on fournir à cela?**

La preuve est la tradition prophétique rapportée par Oqba Ibn Âmir ,que Dieu soit Satisfait de lui : « Par Dieu je n'ai pas peur que vous associez après moi, mais j'ai peur que vous vous concurrencez pour elle (la vie ici-bas).<sup>4</sup>

1 Rapporté avec détail dans le premier dépliant.

2 Al moufham limâ 'achkal min talkhîsi Mouslim, Abouî 'Abbès Ahmed al Qortoubi 2/116.

3 Exégèse de l'Imâm as-Sam'âni.

4 Rapporté par Bouhârî et Mouslim.






## Qu'ont compris les savants de ces paroles prophétiques ?

Ils ont confirmé la crainte de voir la Oumma concurrencer pour la vie ici-bas ce qui risque de l'anéantir (la Oumma). Ils ont infirmé toute possibilité d'association majeure comme l'a rapporté l'infailible Sayyedna Mohamed, que la prière et la salut de Dieu soient sur lui. Nous pouvons citer ce qu'a dit l'Imam Ibn Abdelbarr dans « *at-Tamhid* » « Et celui qui craint pour la communauté de Mouhammed ce dont il n'a pas eu peur pour elle, a commis une injustice évidente »<sup>1</sup>

Oui, le Hadith est authentique mais il a une suite que s'obstinent à cacher ceux qui utilisent ce Hadith pour accuser les musulmans de mécréant. Cela fait malheureusement partie de la malhonnêteté scientifique.



**Le Prophète ﷺ n'a-t-il pas dit dans le Hadith rapporté par Mouslim « Ne disparaîtront la nuit et le jour que lorsque seront adorés Al Lât et Al Ozza (des idoles païennes) »**



Oui, le Hadith est authentique sauf qu'il a une suite que cachent ceux qui l'utilisent pour accuser les musulmans d'association ce qui est une trahison scientifique.



## Est-ce possible ? Et quelle est la suite du Hadith ?

Aïcha a dit : J'ai entendu le Prophète ﷺ dire « Ne disparaîtront la nuit et le jour qu'après le retour d'Allât et al Ozza. J'ai dit : Ô Messager de Dieu, j'ai cru que lorsque Dieu à fait descendre ﴿ C'est Lui qui a envoyé Son Messager par la guidance et la vraie religion pour surpasser toute autre religion même contre le gré des incroyants ﴾<sup>2</sup> que cela s'est accompli. Il a dit : « il se produira ce que Dieu a prédéterminé, puis Dieu enverra un vent convenable qui anéantira toute personne enfermant le moindre atome de croyance. Il ne persistera que ceux qui n'ont aucun bien en eux et qui retourneront à la religion de leurs aïeux »<sup>3</sup>

1 At-Tamhîd Imâ fi-l-Mouatta' mina-l-ma'ânî wa-l-'Asânîd, Chap. al Yâ' p. 264.

2 S.9/V.33

3 Rapporté par Bouhâri et Mouslim

Il apparaît clairement que l'adoration d'al-Lât et d'al Ozza, qui sont des idoles adorés durant l'époque ante-islamique, ne réapparaîtra qu'après le retrait des âmes de tous les croyants à la fin des temps lors de l'apparition des grand signes de la dernière heure. Cela ne s'est pas encore produit à notre époque. La croyance existe encore par la grâce de Dieu.

## C'est une croyance erronée vis-à-vis des musulmans



Al qoubouyyoûn (ceux qui tournent autour des tombes des saints) ne sont-ils pas des idolâtres ?

L'action de tourner autour des tombes est interdite mais ce n'est pas de l'association. Il y a association quand la personne qui tourne autour de la tombe a l'intention d'adorer l'enterré, ce que personne ne fait. Le Culte que Dieu à agréeé pour nous est le fait de tourner autour de la Kaaba et NON autour d'une tombe

**Les païens ne disaient-ils pas la même chose : « Nous les adorons uniquement pour nous rapprocher d'avantage de Dieu » S.39/V.3**  
**Ceux qui tournent autour des tombes cherchent, par cet acte, à se rapprocher de Dieu comme ces païens ?**

**NON!** La différence est grande ! Les païens reconnaissent qu'ils adorent les idoles pour les rapprocher de Dieu, mais les musulmans ignorants ne croient pas qu'ils adorent les occupants des tombes. La différence est claire.

Tourner autour d'une chose n'est pas l'adorer. Nous tournons autour de la Ka'ba mais, par cet acte nous ne l'adorons pas. Nous adorons Dieu.

De même, ceux qui tournent autour des tombes ne les adorent pas. Mais ils commettent un péché en innovant un tawâf autour des tombes ; un acte que Dieu n'a pas prescrit comme cultuel



**Il y aurait-il un autre argument attestant que l'adoration d'autre de Dieu ne se reproduira plus dans la oumma ?**

Oui, il existe plusieurs arguments parmi lesquels ce qu'a été rapporté d'après Jabir Ibn Abdellah, que Dieu soit Satisfait de lui, qui a dit : « J'ai entendu le Prophète ﷺ dire : « Satan a désespéré d'être adoré par les prieurs dans la péninsule arabique, mais il n'a pas désespéré de semer la discorde entre eux) ». <sup>1</sup>

Ce qui a été rapporté d'après Ibn Masoud, que Dieu soit Satisfait de lui, est que le Messager de Dieu a dit:

« Certes, Iblis a désespéré que les idoles soient adorées sur la terre arabique. Mais il sera satisfait d'un degré moindre de votre part à savoir vos actes avilissants qui sont des perversions». <sup>2</sup>



**Mais il y a beaucoup de savants, de prédicateurs et de personnes pratiquantes qui accusent les gens de mécréance et d'association. Comment cela se fait-il?**


Ceux-là sont dans l'erreur et dans un grand égarement. Le Prophète nous a mis en garde contre eux il y a 1400 ans comme s'il était parmi nous.

D'après Houthaifa, que Dieu soit Satisfait de lui, le Messager de Dieu à dit : « Ce que je crains pour vous c'est un homme qui a lu le Coran jusqu'à ce qu'on voit, sur lui, ses effets éclatants et qu'il devienne un appui pour l'Islam. Puis Dieu le transforme en ce qu'Il lui a prescrit pour lui, il se détachera du Coran, le jettera derrière son dos, il cherchera à attaquer son cousin avec son épée et l'accusera d'association ». Il a dit : « Je lui ai dit : Ô Prophète de Dieu, qui mérite d'être accusé d'association ? Celui qui a été attaqué ou celui qui a attaqué ? Il a dit : « Plutôt celui qui attaque». <sup>3</sup>

1 Rapporté par Mouslim dans son Sahîh

2 Rapporté par al Hâkim dans al Mostadrik ; authentifié par ath-Thahabî

3 Rapporté par Ibn Hibbân (81), Boukhârî dans « At-Târikh al Kabîr » et al Bazzâr (2793)



**Gloire à Dieu ! Tous ces assassinats, ces explosions et ce sang versé par la justification du takfir et par l'accusation d'association, le Prophète ﷺ nous en a averti ?!**

Oui, et celui qui fait cela est en grand danger. Il commet un grand péché et sa transgression équivaut à l'assassinat de l'humanité toute entière. Dieu, exalté soit-Il à dit :

«C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque fait don de la vie à une personne, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre».<sup>1</sup>

Le Messager de Dieu a dit « insulter le croyant est une perversité et le combattre est une incroyance»<sup>2</sup>

Que Dieu nous préserve du péché majeur de takfir et d'accuser les musulmans d'association. Qu'il préserve le sang des musulmans, qu'il guide nos frères qui se sont égarés en excommuniant les musulmans et en les poussant à l'assassinat et aux explosions. Nous l'implorons Exalté soit-Il de sauver cette oumma des corruptions visibles et invisibles. Il en est le Responsable et le Parfait Clément.

1 S.5/V.32

2 Rapporté par Boukhâri et Mouslim



## Le bon comportement vis-à-vis des erreurs des musulmans



**Supposons que nous sommes convaincus de ce que vous avez dit à propos des preuves montrant la gravité de l'accusation d'association. Est-ce que cela veut dire que les savants et les prédicateurs doivent taire les détournements de la législation et les innovations blâmables qui dominent les sociétés musulmanes ?**

**NON!** Les savants et les prédicateurs doivent accomplir leur devoir pour réformer ce qui s'oppose à la législation islamique tout en respectant ce qui suit :

- Corriger l'erreur par la douceur et la gentillesse conformément à la guidance de notre Prophète et Seigneur Mohammed, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui.
- La Oumma dans son ensemble est épargnée de l'incroyance et de l'association majeur à l'exception de ce qui a été relaté dans les traditions prophétiques particulières .
- Celui qui veut réformer les erreurs du public doit se purifier le cœur du moindre doute inconvenable vis-à-vis des actions ou des croyances des musulmans. Il doit savoir que commettre des erreurs ne permet pas d'accuser les gens d'incroyance ou d'association. Sinon le rappel et l'exhortation n'auront plus aucun effet.
- Il est du devoir des savants de respecter le savoir des spécialistes en Sciences Islamiques. Il n'est pas du ressort du spécialiste de Hadith de donner des Fatwas s'il n'est pas habilité en jurisprudence. Et il n'est pas du ressort du transmetteur de la fatwa « d'escalader » l'ijtihad s'il n'est pas spécialiste de la jurisprudence.
- Les prédicateurs non spécialisés dans la jurisprudence sont très utiles pour faire rapprocher les jeunes à Dieu mais ils ne peuvent en aucun cas émettre des fatwas.
- L'excommunication (le takfir) est une sentence légale juridique. Le musulman qui fait attention à sa religion doit être très prudent et ne pas oser franchir le seuil d'accuser autrui de kofr.

## La série Déviance

Le Messager de Dieu à dit ﷺ: « portera cette religion, de chaque descendance, les plus honorables. Ils en écarteront les changements des extrémistes, les usurpations des incrédules et les interprétations des ignorants »

Certains ayant de fausses idées ont compris la parole de Dieu Exalté soit-Il et la parole de Son Messager ﷺ d'une manière non concordante avec la méthodologie scientifique héritée des prédécesseurs pieux et non conforme avec les grandes valeurs spirituelles de la révélation divine.

Et ils ont fait descendre le sens de certains versets révélés, au sujet de mécréants, sur les musulmans. Ils ont considéré certains versets exceptionnels comme source de statuts globaux. Ils ont falsifié le sens de la parole de Dieu et des traditions de Son noble Prophète au point de développer un agir qui n'a rien à avoir avec l'Islam.

A travers cette série, nous ferons connaissance avec les erreurs commises par les adeptes des pensées déviées. Plusieurs exemples en témoignent tels que la déviation du sens des versets et des traditions prophétiques, l'égarément des statuts législatifs et l'adoption de significations erronées. Cela a conduit ces gens à une dissociation grave vis-à-vis du vouloir divin et prophétique ainsi que vis-à-vis de la compréhension correcte des prédécesseurs pieux.

  
S A N A D

www.sanad.network  
 twitter: @sanadnetwork  
 facebook.com/sanadnetwork  
 youtube.com/sanadnetwork  
 instagram.com/sanadnetwork

  
DAR AL FAQIH  
PUBLICATION & DISTRIBUTION